



## Compte-rendu de la réunion de Commission de Pilotage de la Sportive Bourgogne-Franche-Comté de Tennis de Table. Le 18 janvier 2016 à Asnans-Beauvoisin à 10h00

### Présents

- Henri-Louis GACHOD
- Rémi MONNERET
- Gérard SICH
- Bernard BARBIER
- Gérard PALDOF
- Malory LANIER
- Richard PEREIROL
- Pascal VITRANT

### Absents excusés

- Robert LEVRAIS
- Alain SAGLIO

### Ordre du jour

1. *Validation du compte-rendu du 9 septembre 2015,*
2. *Définition et réflexions sur les différents championnats par équipes et individuels, afin de valider une proposition globale,*
3. *Rapprochement des deux règlements régionaux par équipes,*
4. *Politique conjointe pour les féminines des deux régions,*
5. *Questions diverses.*

### **1. Validation du compte-rendu du 9 septembre 2015 :**

1.1. Approbation à l'unanimité.

### **2. Définition et réflexions sur les différents championnats par équipes et individuels, afin de valider une proposition globale :**

2.1. Championnat par équipes :

2.1.1. Commencer le championnat commun en 2017-2018

2.1.2. Deux scénarios :

2.1.2.1. Avec PN de Zone :

2.1.2.1.1. 2 R1 BFC avec mise en poule au serpent avec équilibrage B et FC dans chaque poule par Roc entre poules aux mêmes places

2.1.2.1.2. 2R2 en B et 2 R2 en FC

2.1.2.1.3. 4 R3 en B et 4 R3 en FC

- 2.1.2.2. Sans PN de Zone :
  - 2.1.2.2.1. 1 PN BFC en plus, avec les équipes en PN actuellement (celles qui se maintiennent)
  - 2.1.2.2.2. L'argent des engagements de la PN BFC est versé à la Zone.
- 2.1.3. Juges arbitrages :
  - 2.1.3.1. En PN JA neutre payé par le club recevant
  - 2.1.3.2. En R1 JA neutre payé par le club recevant, indemnité remboursée par la Ligue si le club fournit 7 prestations de JA par saison.
  - 2.1.3.3. En R3 JA du club recevant qui ne joue pas, sans indemnité.
- 2.2. Critérium Fédéral
  - 2.2.1. Seniors :
    - 2.2.1.1. Une Elite Messieurs BFC de 16 joueurs composée la première fois de 8 joueurs de chaque Ligues Actuelles issus des R1 d'aujourd'hui.
    - 2.2.1.2. 2 R2 à 16 ou 24 (4 x 4 ou 4 x 6), 1 B, 1 FC avec 2 montées de R2 de chaque cotés (4) Descentes en fonction des montées descentes de l'échelon supérieur.
  - 2.2.2. Junior, Cadets, Minimes et Benjamins Poussins
    - 2.2.2.1. Un tableau Elite de 8 BFC en 1 poule de 8. La première fois 4 de chaque cotés.
    - 2.2.2.2. 2 R2 en 2 tableaux de 12 (2 poules de 6) un groupe B et un groupe FC, 1 montée par groupe
- 2.3. Individuels Vétérans :
  - 2.3.1. reprendre sur le CR précédent. Ceux qui sont classés 18 sont qualifiés d'office, mais doivent s'inscrire au Départementaux.
- 2.4. Maintien des autres compétitions dans la cadre évoqué lors de la précédente réunion, voir le CR du 09/09/2015.

### **3. Rapprochement des deux règlements régionaux par équipes,**

- 3.1. Obligation de 3 jeunes de moins de 14 ans au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours participant à une épreuve jeune par équipes ou le critérium Fédéral ou le Top détection, ou un championnat jeune, Grand prix jeunes et interclubs avec un minimum de 48 parties par club.
- 3.2. 1 JA par équipe engagée en Régionale (tous les échelons)
- 3.3. Participation des féminines : décisions après consultation des instances FC.
- 3.4. Questions aux clubs en PN et N3 : Echelon PN en BFC ou en Zone ? (Richard CSR B) s'occupe du sondage
- 3.5. Toutes les parties sont jouées.

### **4. Politique conjointe pour les féminines des deux régions,**

- 4.1. Sujet non abordé par manque de temps idem pour les questions diverses

*Fin de la réunion à 16h30*

A la pause méridienne, repas et verre de l'amitié à Rye, au restaurant les Quatre Saisons.

Henri-Louis GACHOD  
Coordinateur de la Commission de Pilotage de la Sportive  
Bourgogne Franche-Comté de Tennis de Table

*HL Gachod*